

N o t i z

Sitzung der nationalrätlichen Kommission für Auswärtige Angelegenheiten,
2. Juni 1944, im Lohngut, Kehrsatz.

Anwesend sind sämtliche Kommissionsmitglieder:

Präsident Dr. Bärtschi, Borella, Bringolf, Crittin, Dietrich-Basel,
Faure, Häberlin, Oeri, Reinhard, Renold, Riedener, Riva,
Schmid-Solothurn,

und der Vorsteher des Politischen Departements
(begleitet vom Unterzeichneten).

Präsident Dr. Bärtschi eröffnet die Sitzung um 10. 40 Uhr.

Er gibt darüber Aufschluss, weshalb die Kommission seit der letzten Sitzung, 9./10. März 1944, verhältnismässig lange nicht zusammenberufen wurde: man rechnete mit der Möglichkeit eines Eintritts entscheidender Ereignisse, über die vor der Session der Räte in der Kommission auf jeden Fall noch hätte gesprochen werden sollen. Diese Ereignisse sind nicht, oder noch nicht, eingetreten. Die allgemeine Lage ist aber sehr gespannt und die Neutralen sehen sich wachsenden Schwierigkeiten gegenüber.

Nachdem Herr Dr. Bärtschi die Kommissionsmitglieder noch gebeten hat, Fragen an den Vorsteher des Politischen Departements, soweit es sich um Dinge von einiger Bedeutung handelt, wenn irgendwie möglich auf schriftlichem Wege zu formulieren, damit der Departementschef sich jeweils in zweckdienlicher Weise dokumentieren kann, erteilt er diesem das Wort.



M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz se propose de donner, dans le courant de la matinée, un coup d'oeil général sur la situation et de répondre en même temps aux questions que les membres de la commission ont posées par écrit dans la mesure où elles entrent dans le cadre de l'exposé général. Il sera répondu dans l'après-midi aux questions d'une portée moins générale touchant des points spéciaux, de moindre importance parfois, ainsi qu'à celles qui seront soulevées alors seulement.

M. Pilet-Golaz donne un aperçu de la situation militaire.

Il aborde la guerre maritime. Dans l'Atlantique et la Méditerranée, la bataille paraît définitivement gagnée. Il n'empêche que des combats vifs sont encore en cours. Les Allemands ont encore torpillé un certain nombre de navires marchands et bâtiments de guerre. Les Alliés, de leur côté, avancent un chiffre à peu près égal de sous-marins allemands coulés (les pertes totales atteignent de part et d'autre, pour le mois d'avril, approximativement 80 à 100 navires). Toutefois, les Alliés peuvent assurer maintenant leurs transports maritimes sans les soucis ni les pertes éprouvés dans le passé.

A l'est règne le calme. Il faut cependant rester prudent si l'on veut tirer des conclusions. Trop d'éléments sur les deux adversaires échappent et ne peuvent être appréciés. Des nécessités militaires semblent avoir commandé un arrêt. Le calme ne peut, en effet, être attribué uniquement à la période de boue. Les conditions sont si différentes au nord et au sud du front en question que la boue ne restreindrait pas l'activité militaire partout. L'accalmie n'a d'ailleurs rien de surprenant. Les deux camps se voient dans la nécessité de grouper leurs forces, d'établir ou de rétablir leurs communications, de former des réserves en hommes et en matériel. Les distances et les besoins sont, comme on peut se le représenter, immenses. Faut-il chercher d'au-

tres raisons à ce calme relatif à l'est ? Pression russe sur les Alliés de l'ouest ? Peut-être. Ce qui est sûr toutefois, c'est que les Russes ont, eux, subi de très lourdes pertes. A ce qu'il paraît, les Russes s'attendraient d'ailleurs à une reprise allemande sur ce front et prépareraient la défense dans certaines régions reconquises, dans l'intention peut-être de les tenir avec des moyens limités, tout en se réservant la liberté de mouvement.

Les Alliés ont remporté dernièrement en Italie des succès encourageants pour eux, des succès il est vrai d'ordre tactique plutôt que stratégique. Psychologiquement, ces gains leur étaient bien nécessaires. Pour apprécier l'importance des combats qui se déroulent dans la Péninsule, il convient cependant de considérer le fait qu'environ 50 divisions y sont engagées comparées avec le chiffre de plus d'un millier de divisions au total sous les armes. A différents points de vue, les opérations en Italie sont intéressantes pour chacun des adversaires. Après sa dernière entrevue avec Mussolini, Hitler se serait lui-même réservé la décision devant signifier l'abandon - ou si l'on veut la libération - de la Ville Eternelle.

Le trait le plus caractéristique du théâtre des opérations est, incontestablement, la guerre aérienne. Celle-ci a pris une ampleur ayant dépassé toutes les estimations raisonnables, même celle des Alliés (le terme "raisonnable" paraissant déplacé ici, il vaudrait mieux dire: les estimations à notre échelle). Les Russes ont, eux aussi, intensifié la guerre dans les airs. L'emploi qu'ils font des armes aériennes est fort différent toutefois de celui qu'en font les Alliés. Leurs bombardements sont d'ordre strictement militaire et non pas industriel ou destinés à obtenir des effets psychologiques (si l'on veut éviter l'expression de terreur). Cette idée que les Russes ont de la guerre aérienne paraît d'ailleurs exercer une certaine influence sur les Alliés.

Ceux-ci n'ont, en effet, bombardé que très rarement la Tchécoslovaquie, centre industriel des pays de l'Axe, jouissant d'une certaine protection russe.

D'autres endroits ont, il est notable, été relativement épargnés par les bombardements, le Pirée et Oslo par exemple. On attribue cette circonstance au fait que les équipages grecs et norvégiens de bateaux marchands au service des Alliés auraient menacé de s'abstenir. Les marins sont une "marchandise" tellement recherchée en Angleterre et aux Etats-Unis qu'il a fallu tenir compte de cette attitude grecque et norvégienne.

Abstraction faite de ces cas, les bombardements se sont développés dans une proportion terrible. 20 pays, en Europe, sont maintenant bombardés chaque jour. Et quels sont les résultats de ces raids destructeurs ?

Les résultats militaires, premièrement, ne correspondent peut-être pas à ce que l'on attendait. En voici deux témoignages: le rapport du Consul général de Suisse à Cologne, M. von Weiss, du 2 mai et l'article du collaborateur militaire de "La Suisse" du 7 mai.

Qu'en est-il des résultats politiques ? Ils vont à l'encontre de ce que l'on a recherché. Nous assistons à un échec absolu; même les habitants des pays occupés trouvent que les Alliés exagèrent. D'un rapport de notre Attaché militaire à Washington, le Lieutenant-Colonel Notz, du 27 mai, il résulte que les bombardements n'ont pas créé un sentiment favorable à l'invasion dans les territoires occupés.

Les résultats sociaux des bombardements, enfin. On ne saurait guère les surestimer, telle est leur portée. C'est là un des points les plus importants. Il nous empêche de prévoir un avenir réjouissant. Des estimations à fin 1943 - depuis là les bombardements ont continué, et comment ! - portaient le total des maisons d'habitation atteintes à 50 millions, auxquelles s'ajoutent 10 millions de

maisons de commerce et industrielles et 5000 ponts, etc. 71 villes allemandes ont été bombardées et nous savons ce que cela veut dire (Hambourg, etc.). Mais les habitants restent; où voudraient-ils aller ? L'appauvrissement est affreux. La prolétarisation s'étend sur des dizaines de millions qui ne possèdent pierre où mettre leur tête. Comment les gouvernements parviendront-ils à lutter contre cet appauvrissement ?

Et, à l'encontre de ces résultats sociaux, les résultats militaires des bombardements apparaissent restreints. Les Alliés n'ont pas pu et ne peuvent pas anéantir l'aviation allemande, toujours en état d'intervenir vigoureusement. La propagande ne réussit pas à cacher ce fait. Les ailes allemandes sont, aujourd'hui encore, d'autant plus considérables qu'elles sont, indubitablement, ménagées en vue des opérations d'invasion. Les Alliés ne peuvent dès lors plus, comme ils l'ont fait un certain temps, se bercer de l'illusion de pouvoir entrer en Europe en formation de parade. Les soldats allemands font montre d'un moral encore solide. Dans un de ses rapports, l'Attaché militaire à Ankara, le Major Frick, relate que des Allemands qui s'étaient retirés de Sébastopol dans des embarcations et qui s'étaient égarés sur les côtes turques ont manifesté un esprit excellent. Ils n'entendaient pas se laisser interner et demandaient ardemment à pouvoir rejoindre leur troupe.

Anglais et Américains ont enfin compris qu'ils devront se battre sur terre, qu'autrement la guerre durerait encore bien longtemps tandis que s'accumulent en Europe ruines et misères. Cette conviction rend les uns et les autres durs, durs aussi dans leur politique de guerre.

Quand et où débarqueront-ils ? Gardons-nous de prophéties. Laissons cela aux clairvoyants et aux ignorants, ce qui est parfois la même chose. Même à des professeurs cela n'a pas toujours réussi.

Mais ce qui est certain, c'est que l'attaque peut surgir partout et à tout moment. Verrons-nous "l'Invasion" ? Plutôt des opérations de débarquement en différents endroits, simultanées ou successives, coordonnées certainement. L'exploitation de ces efforts dépendra des circonstances et des plans. Quoi qu'il en soit, on peut penser que ce sera mauvais, des souffrances nouvelles venant s'ajouter à celles qui, aujourd'hui, s'accroissent.

Passant au domaine politique, M. Pilet-Golaz souligne la fatigue que l'Europe éprouve de cette guerre. Le Continent sent venir sa déchéance et sa ruine. Il ne veut et ne peut sortir de la voie qui le conduit à l'abîme.

Les tentatives de disloquer l'Axe n'ont pas conduit au but. Ni la Roumanie ni la Finlande n'étaient en mesure d'accepter les conditions posées. Ne parlons pas de certaines conditions discutables à la Finlande, parvenues à la connaissance du public. Il y en eut d'autres, inacceptables. Pourquoi a-t-on donc posé de telles conditions, inutiles et absurdes ? Les négociateurs roumains et finlandais avaient d'ailleurs toujours l'exemple de l'Italie et de la Hongrie devant leurs yeux et sentaient une Allemagne résolue à n'importe quelle mesure pour empêcher leurs alliés d'abandonner la coalition. Celle-ci n'est donc pas disloquée. Avant des opérations décisives, la propagande sera, à cet égard, inefficace.

En revanche, la pression des Alliés sur les Neutres a été plus efficace.

La Turquie, par exemple, s'affirmait neutre. C'est à la suite seulement de la pression qu'elle s'est déclarée alliée non-belligérante. Les méthodes qui l'ont amenée à ce point ont été certes sans quartier. En 24 heures, les Turcs ont dû retourner leur char, le ministre des affaires étrangères de la Turquie devant ainsi se contredire d'un

jour à l'autre. Le soir encore, il déclarait en assemblée de groupe que le pays resterait neutre. Le lendemain, il devait affirmer le contraire devant le même auditoire, au Parlement. Les modalités d'exécution procédèrent d'une rigueur sans pareille: ils ont même retourné et déchargé des wagons de chrome près de la frontière, wagons pour lesquels les permis d'exportation avaient déjà été établis. On s'imagine la mauvaise humeur née de l'autre côté.

Quant à l'Espagne, la pression des Alliés visait trois questions: exportation du wolfram (tungstène), les bateaux italiens dans les ports espagnols et le Consulat allemand à Tanger. Les Espagnols aussi se sont vus placés devant un "entweder - oder" catégorique. Les Anglais ont été beaux joueurs après; ils ont "knockouté" le Gouvernement de Franco pour ensuite le couvrir de fleurs.

En ce qui concerne la Suède, ce fut le problème des roulements à bille. L'affaire n'est pas encore close.

Et au Portugal, les Américains ont occupé une île des Açores, non prévue dans les accords; un beau jour, les communications de cette île avec le territoire métropolitain ont été simplement coupées: nécessité de guerre! La chose n'est pas publique. M. Pilet-Golaz ne la connaît que depuis dix jours à peine. C'est le langage du poing.

Une nervosité générale sévit dans tous les pays. Des réactions dangereuses peuvent en résulter à tout moment. Une vague de pessimisme déferle sur l'Europe. On éprouve le sentiment qu'il en est fini du bonheur et de la prospérité de ce continent et que la prospérité passe ailleurs. Les bombardements n'apparaissent peut-être pas toujours compréhensibles et désintéressés. C'est aussi la raison pour laquelle le Gouvernement de Gaulle a davantage de frictions avec les U.S.A. qu'avec l'Angleterre.

La Russie fera sentir son influence en Europe et en Asie, mais ses buts définitifs restent mystérieux. Les Anglo-Saxons les ignorent

tout autant, se disant convaincus que l'alliance avec l'URSS demeurera intacte jusqu'à la défaite des Allemands.

Et la position de la Suisse ? Au point de vue diplomatique, elle n'est certes pas bonne. Le pays se trouve exposé à des situations changeantes et menaçantes, d'autant plus délicates à résoudre qu'il n'est plus possible de parler raisonnablement avec les autres, devenus susceptibles et nerveux.

La France, par exemple, n'a plus d'ambassadeur à Berne depuis le décès de l'Amiral Bard. La nomination de son successeur peut soulever des problèmes difficiles. Le Maréchal de France a été prisonnier au château de Voisins. S'il avait alors nommé un nouvel ambassadeur, nous n'aurions pu lui donner l'agrément parce qu'il aurait été contraire à notre pratique de recevoir un nouveau représentant quand le chef de l'Etat est prisonnier. Ce n'étaient d'ailleurs pas les Allemands qui avaient insisté pour éloigner Pétain, mais les collaborationnistes. La réaction qui en résulta en France fut énorme. Une vague de sympathie et de popularité porta le Maréchal, symbole de la France souveraine quoique vaincue, amenant les collaborationnistes à battre en retraite. Entre temps, le Maréchal est revenu à Vichy, ce qui, évidemment, a changé la situation et permettrait à la rigueur la nomination d'un nouvel ambassadeur de France à Berne. La Suisse a elle-même un avantage certain à conserver à Vichy un représentant chargé de défendre les gros intérêts que nous possédons en France. Il sera possible, il faut l'espérer, de trouver une solution à la question.

Un autre cas, analogue, a surgi: celui de la Hongrie, partiellement occupée. Pour nous, l'attitude du chef d'Etat est déterminante. Le Régent Horthy tient sûrement à paraître souverain et indépendant, bien qu'il ne le soit peut-être pas sans réserves. Le problème de sa représentation chez nous est important en raison de nos intérêts

considérables en Hongrie. Nous devons suivre une ligne droite de neutralité et nous inspirer, dans notre décision, d'un souci d'impartialité. Beaucoup de calme et de patience sont nécessaires dans cette situation nouvelle, inconcevable il y a encore peu de temps.

Très grandes aussi sont nos difficultés dans le domaine des communications (non seulement des transports). On avait laissé entrevoir que les autorités britanniques prendraient des mesures. Le Chef du Département politique en profita pour rappeler ses collaborateurs délégués à Londres et leur donna l'ordre de partir avant le 15 avril. Mais des circonstances imprévues de lui les retardèrent de quelques jours. Ce fut alors trop tard.

Les Balkans ? Péninsule de l'anarchie, de l'occupation, des bombardements, des arrestations, des bandes. Les capitales ont disparu. Elles ne sont pas détruites complètement, mais elles sont évacuées et ne peuvent plus servir de centre aux gouvernements.

Le même état de choses règne en Italie. Deux guerres y sévissent: celle des Allemands contre les Alliés et celle des deux Italies. Les voyages dans ce pays sont on ne peut plus dangereux et ceux de nos courriers qui le parcourent font preuve d'un courage remarquable. Notre Légation à Rome a beaucoup de difficulté à pourvoir au ravitaillement de la colonie.

La France est en pleine évolution, pour ne pas dire révolution.

Ce ne sont pas les difficultés matérielles qui sont la source des plus grands soucis du Chef du Département politique: c'est l'atmosphère inamicale au sein des gouvernements des pays limitrophes; ce sentiment négatif à notre égard est compréhensible en ce qui concerne l'Italie: nous n'avons pas reconnu son gouvernement. En France, ce sont les Déat, Darnand, Henriod, etc., et non les Laval, qui tiennent les rênes (on est toujours le Laval de quelqu'un !).

En Allemagne, ce sont les Himmler et les Goebbels qui ont fait passer les autres à l'arrière-plan.

On a posé la question de savoir si une pression était exercée sur la Suisse. On songeait évidemment à une pression alliée. Il faut nous garder de voir les choses soit en noir, soit en blanc.

Pression alliée ? On peut dire "non" et constater qu'il n'y a pas eu d'ultimatum, de note comminatoire, etc.

On pourrait aussi dire "oui", car on ne nous laisse aucun doute sur les désirs nourris à notre égard. Nous les connaissons depuis le début des pourparlers économiques. Une fois ce sont les Anglais, une autre ce sont les Américains qui se montrent les plus intransigeants. On ne veut pas que nous accordions des crédits à l'Allemagne. On ne veut pas que nous y exportions (il faut quand même un équilibre: nous ne pouvons pas recevoir de marchandises des Allemands sans leur fournir des produits qui les intéressent). On ne voudrait pas que nous leur accordions le transit (c'est quand même une condition du transit pour la Suisse).

Nous sommes entourés du cercle du blocus et du cercle du contre-blocus. Nous devons ou bien passer par ces deux cercles ou bien y renoncer.

M. Pilet-Golaz ajoute qu'il a trouvé jusqu'à maintenant les Anglais plus compréhensifs que les Américains, le Foreign Office plus compréhensif que le MEW.

Les Alliés ne nous menacent ni de guerre ni de bombardements. Ils ne nous demandent pas non plus de renoncer à notre neutralité, en tout cas pas en ce qui concerne nos rapports avec les gouvernements étrangers.

Mais on entend nous faire comprendre que la neutralité politique doit être une attitude plutôt extérieure (il serait trop fort de dire "façade"): "La Suisse attend notre victoire, son coeur est avec

nous. Nous pourrions faire avec elle ce que nous voudrions."

M. Pilet-Golaz mentionne à titre d'exemple des cas de services de renseignements. Un tribunal est saisi, paraît-il, d'un cas de ce genre où il s'agit de renseignements en faveur des Anglais. Il est en suspens depuis des mois et des mois. S'il s'agissait d'un cas de renseignements pour les Allemands, on aurait statué certainement il y a déjà longtemps. On pourrait faire des objections du côté allemand et prendre à notre égard des mesures analogues, par exemple, à celles qu'a décrétées le Gouvernement de Londres.

Nos relations avec les pays étrangers sont vitales et notre pays dépend trop des exportations et des importations pour ne pas envisager l'avenir du côté allié. On s'occupe, en Suisse, des listes noires; mais dans ce domaine aussi, l'apaisement se fera sentira une fois la guerre terminée.

Pour se faire une idée de l'attitude des populations des pays belligérants, il faut se mettre à la place des peuples en guerre. Ceux-ci proclament qu'il est absurde de rester neutre dans cette lutte mortelle. Telle n'est évidemment pas l'attitude ni la pensée des Anglais responsables, du Gouvernement. Ils se rendent compte du sens et de l'utilité de la neutralité suisse. Mais si nous nous laissons glisser sur la pente, on ne nous en empêchera sûrement pas ! Les Allemands n'ignorent rien de cela et nous suivent de très près. Nos réactions psychologiques les intéressent autant que les réactions matérielles et ils en tirent leurs conclusions.

Les négociations économiques passent de plus en plus du plan commercial au plan politique. Les Allemands se montrent d'autant plus critiques. Leur confiance est très limitée. Ils l'ont prouvé par les mesures prises en Hongrie et en Italie. Il est hors de doute qu'ils peuvent encore prendre des décisions, pour l'exécution desquelles ils disposent certainement de moyens militaires.

Après ce tableau, M. Pilet-Golaz déclare qu'il ne veut malgré tout pas être trop pessimiste. Au sud, nous avons une très bonne carte: la destruction des lignes de communication. Les risques à l'ouest nous préoccupent davantage. Et n'oublions pas que nous n'avons qu'un armement partiel. Les Allemands pourraient penser qu'il vaut mieux prévenir que guérir et, envisageant des dispositions anglo-américaines contre notre pays, faire le premier pas.

Pourquoi ne pas prendre alors des mesures militaires ? M. Pilet-Golaz, le premier, les demande. Mais il est difficile de concilier des mesures totales, pas encore nécessaires, avec les besoins économiques du pays.

Dans toutes ces circonstances, quelle attitude adopter ?

Se garder d'abord et surtout de toute illusion à l'égard des obstacles économiques, des dangers militaires et des difficultés de notre position; nous n'osons pas nous permettre un état d'euphorie.

Il ne faut surtout pas d'anticipations vaines, prématurées et comptant trop sur les temps d'après-guerre. Si nous nous laissons tenter, on en tirerait à l'étranger des conclusions fâcheuses. N'oublions pas l'inexistence chez les belligérants d'une communion de pensées pour l'après-guerre. Il ne faut pas nous attacher à l'un d'eux et nous ne devons pas jouer la carte de l'un ou de l'autre. L'apaisement général nous permettra de reconstruire, mais il faut nous réserver sans toutefois nous exposer au reproche d'être trop négatifs et de manquer de compréhension pour ce qui évolue. Que les discussions soient menées à cet égard, bien, mais avec prudence.

Il importe que la population soit consciente de la situation. Les expériences ont démontré que la meilleure armée ne vaut rien si le front intérieur fléchit, tandis que des pays ont pu se défendre

sans armée parce que leur front intérieur était solide (Angleterre). Il nous faut être unis et faire comprendre aux autres que nous sommes prêts et que, le cas échéant, notre résistance serait sérieuse.

Ils doivent être convaincus que notre neutralité est intégrale et convaincue.

Prenons garde à la propagande étrangère. N'y cédon pas. Ne nous laissons pas troubler comme peut-être au cours des mois de février - mars, où tout le monde en Suisse était envahi de l'illusion d'une paix proche.

Il faut tâcher de garder l'objectivité, de rester compréhensifs et dignes. Efforçons-nous d'être calmes d'autant plus que les autres le sont toujours moins, tout en gardant notre fermeté. Il faut que nous ayons la confiance des autres, que nous ne cédions pas au fatalisme ni à des considérations de prestige.

Ainsi nous ne perdrons pas notre crédit, mais nous gagnerons des sympathies et réduirons les risques.

Mais, soyez sûrs, le Chef du Département politique n'entre pas dans l'été le coeur léger. Jusqu'à présent, nous avons été les maîtres de la situation. Il dépendra de la Providence de continuer à l'être.

Le défilé critique est encore devant nous. Nous pourrions nous exclamer: "Thalassa" seulement après l'avoir franchi.

M. Pilet-Golaz reprend la parole à 3 heures de l'après-midi, après interruption de la séance pour le déjeuner.

M. le Conseiller national Crittin s'excuse pour l'après-midi.

Le Chef du Département répond aux différentes questions écrites:

Questions Reinhard.

1. Was ist getan worden und was ist beabsichtigt zur Realisation des Postulates des Unterzeichneten betreffend Normalisation der schweiz.- russischen Beziehungen ?

Les premiers jalons ont été posés surtout au cours de l'année dernière et cela avant la naissance du mouvement de l'opinion publique. Nous avons établi des contacts en divers lieux et domaines et nous nous efforçons de les poursuivre pour arriver finalement à normaliser nos relations avec l'URSS. Il ne faut pas s'attendre, cependant, à une grande compréhension chez les Russes en ce qui a trait à la neutralité, un peu plus pourtant à l'égard de la neutralité suisse qu'au sujet de la neutralité tout court.

Mais nous sommes, hélas, fortement gênés par les mesures anglaises, les contacts les plus importants ayant en effet été pris à Londres. Notre nouveau ministre sera là un instrument utile. Malheureusement, maintenant que les formalités nécessaires à son déplacement sont remplies, M. Ruediger est tombé malade. Espérons néanmoins qu'il pourra se rendre à Londres avant que les événements ne l'empêchent de voyager.

Des rumeurs ont circulé en Suisse, disant que telle ou telle personne aurait agi comme intermédiaire. Ces bruits sont dépourvus de tout fondement. Ni M. Payot, ni un autre de ceux qui furent également mentionnés, n'ont reçu une telle mission. M. Nicole a laissé entendre dans une brochure que Moscou nous aurait dit "non, pas avant l'issue de la guerre". Il n'en est rien non plus. Les intermédiaires sont tous des personnes assumant une responsabilité officielle. Ils ne sont pas en Suisse; ce ne peut donc être ni Cerniak, ni Lifschitz, ni Nicole, etc.: tous ceux-ci sont hors de cause en ce qui concerne le Département politique. En revanche, il y eut entre autres des contacts par l'entremise du Foreign Office.

2. Die Kgl. norwegische Regierung hat eine Warnung an die Neutralen erlassen, welche durch die Achsenmächte im Handelsverkehr geraubtes norwegisches Gold annehmen. Welche Wirkungen hat diese Warnung auf die Schweiz ?

Cet avertissement n'a pas revêtu de caractère officiel. Nous n'avons, en effet, reçu ni note ni aide-mémoire. Nous en avons eu connaissance simplement par la radio. Notre pays ne peut pas, il va sans dire, suspendre son trafic d'or, l'une des bases principales de son système économique et monétaire. Mais, évidemment, la Suisse est prudente. On dit même "trop prudente". Aucun or norvégien n'est parvenu en Suisse, si ce n'est peut-être pour des pièces fondues et transformées en barres.

3. Stimmt die Meldung der Nat. Zeitung (28. April 1944) betr. Misshandlung von Schweizern in Japan und von Japan besetzten Kolonien ?

C'est vrai. C'est si vrai que l'article de la "National Zeitung" a provoqué une réaction japonaise très vive. Les Japonais ont pensé que cette publication avait été inspirée par le Département politique. Tel n'était pas le cas. Mais les nouvelles avaient, bien sûr, passé par le canal du Département. Probablement ont-elles été transmises par les parents d'un compatriote en butte aux mesures japonaises.

On doit à la vérité toutefois de relever qu'en bien des points, l'article exagérait les choses. Surtout, c'est moins au Japon que dans les pays occupés par cette puissance qu'ont surgi des difficultés. Les militaires commandent dans ces territoires. Ils font ce qu'ils veulent. Le Gaimusho (le Ministère japonais des Affaires étrangères) ne peut s'imposer.

M. Paul Vogt a été condamné à 10 ans. Peu à peu, nous avons réussi à apprendre pourquoi. M. Meyer a pu revenir à Singapour.

D'ailleurs, nous sommes aussi impuissants dans notre action en tant que puissance protectrice, ce qu'au demeurant Anglais et Américains n'ignorent pas. Nous avons, par moment, été sur le point d'abandonner cette fonction. On nous a cependant priés de ne pas renoncer, convaincu qu'on était que nous avions quand même réalisé le maximum.

Pour comprendre l'attitude des Japonais à l'égard de leurs prisonniers, il faut se représenter qu'ils ont, eux, dans ce domaine, des conceptions fort différentes des nôtres. Le Japonais prisonnier a "perdu la face". Aussi des prisonniers japonais en Australie ont-ils préféré le "harakiri". On ne doit donc pas s'étonner si les Japonais ne ménagent pas leurs prisonniers. Nous nous heurtons là à une incompréhension totale.

Le cas le plus grave que nous ayons eu à traiter a été celui de M. Bossert. Voyageant de Formose au Japon en mission officielle suisse, il disparut du bateau, laissant sa cabine ensanglantée. Les Japonais ont prétendu qu'il s'agissait d'un accident ou d'un suicide, ce que nous ne pouvons croire, sans être en mesure toutefois d'établir l'exacte vérité.

Nous avons affaire au Japon à une xénophobie générale visant adversaires, neutres et alliés.

4. Bestehen Garantien dafür, dass Deutschland die Transite nicht in ähnlichem Sinne missbraucht wie in Schweden (Karten-Affäre) ?

M. Pilet-Golaz dit qu'il n'a peut-être pas très bien compris la question. Il est persuadé que les Allemands sont pourvus en abondance de cartes géographiques suisses. Ils n'ont pas besoin du transit par la Suisse pour les envoyer d'Allemagne en Italie ou vice versa. Jusqu'à présent en tout cas, rien de tel ne s'est produit. En ce qui concerne la Suède, on y a vu l'action de saboteurs, qui auraient transité les

cartes destinées aux troupes allemandes en Norvège par la Suède.
M. de Ribbentrop aurait été très fâché de cet "accident de circulation".

5. *Haben die Alliierten auf die Schweiz bis heute irgend einen Druck für die Abänderung ihrer Neutralitätspolitik ausgeübt ?*

Le Chef du Département politique a déjà répondu à cette question.

Questions Borella.

1. *Quelles sont les relations diplomatiques que nous entretenons avec le gouvernement du royaume italien et qui est notre représentant diplomatique auprès de ce gouvernement ?*

M. Pilet-Golaz relève que nos rapports avec le Gouvernement royal d'Italie sont normaux. Nous avons une Légation de ce Gouvernement à Berne et une Légation à nous accréditée auprès de celui-ci. Voilà pour le point de vue juridique. En fait, le Gouvernement italien n'a pas de siège. La Légation d'Italie à Berne ne peut pas même communiquer directement avec son Gouvernement, mais doit recourir aux offices des Légations d'Etats alliés. Le représentant de la Suisse en Afrique du Nord a pu se rendre à Naples, où il a rencontré le Ministre des Affaires étrangères italiennes. Ce n'est que depuis lors que nous savons où se trouve fixé le Gouvernement royal. Ce n'est pas à Bari.

La situation d'ailleurs est encore en mouvement. Quoiqu'il en soit, nous avons tout le personnel nécessaire à notre Légation,

accréditée auprès du Gouvernement royal et dirigée non pas par un ministre, mais par un chargé d'affaires.

2. Quelle est la situation de la Légation de Suisse à Rome et de tous nos Consulats en Italie occupée par les troupes allemandes ?

La situation de nos représentants en Italie du Nord est très chancelante. Toutefois, nous avons, jusqu'à ce jour, pu garder toutes nos représentations consulaires et diplomatiques en Italie. On verra si cet état de choses pourra être maintenu.

3. Nos représentants diplomatiques et consulaires accrédités auprès du gouvernement italien sont-ils reconnus par le gouvernement néo-fasciste, ou bien par les troupes allemandes d'occupation ?
4. Est-ce que ces représentants ont été accrédités par le Département politique fédéral auprès du Gouvernement néo-fasciste ?

M. Pilet-Golaz expose à la Commission la procédure nécessaire généralement à l'entrée en fonctions de représentations consulaires et de représentations diplomatiques. Seuls les chefs de missions diplomatiques sont accrédités et ceci auprès du Chef d'Etat (les Ministres-résidents et les Chargés d'Affaires le sont auprès du Ministre des Affaires étrangères). Le reste du personnel des missions diplomatiques n'est pas accrédité, les autorités de l'Etat de résidence ne reçoivent à leur sujet qu'un avis. En ce qui concerne les agents consulaires, on donne simplement connaissance aux autorités de résidence de leur entrée en activité et ces autorités leur donnent leur assentiment, soit l'exequatur, communication par laquelle on prend acte qu'ils exercent ces fonctions.

En ce qui concerne nos représentations en Italie, les formalités avaient été réglées avec le gouvernement que nous reconnaissons, le Gouvernement royal. Maintenant elles continuent "de facto" à exercer leurs fonctions dans le Nord. Elles se trouvent donc dans la même situation que notre Consulat à Zagreb, par exemple, qui fonctionne sur le territoire d'un Etat que nous ne reconnaissons pas.

Nos représentations en Italie ont dès lors des rapports de fait seulement avec les autorités néo-fascistes et allemandes en Italie du Nord.

5. *Comment se déroulent les relations à la gare internationale de Chiasso en ce qui concerne le trafic de transit ?*

Les choses continuent en fait à se passer comme si rien n'était changé en Italie. Les fonctionnaires italiens des chemins de fer, etc., à Chiasso, continuent à exercer leurs fonctions et nous n'avons, pour notre part, eu à intervenir que pour éviter aux fonctionnaires, partisans de Badoglio, qui n'étaient plus payés par le gouvernement néo-fasciste, de mourir de faim.

Questions Favre.

1. *Quelle est la pratique suivie ou envisagée par le Conseil fédéral concernant l'indemnisation des Suisses victimes de faits de guerre sur le territoire des belligérants ? Quelles seront les suites du bombardement du Chasseral, de la destruction de l'hôtel de la Légation de Suisse à Berlin ?*

Répondant d'abord à la question relative au "Chasseral", M. Pilet-Golaz déclare que ce bateau a, d'après les renseignements reçus, été bombardé par des aviateurs anglais. L'enquête n'a cependant pas encore apporté des preuves permettant de réclamer des dommages-intérêts. Nous avons néanmoins signalé la chose aux Anglais.

Quant à la question du bâtiment de la Légation à Berlin, M. Pilet-Golaz relève qu'il y a lieu de distinguer entre deux différents hôtels de la Légation. Les autorités allemandes ont, "grosszügig" comme elles le sont, fait construire un hôtel pour la Légation de Suisse à Berlin, à leurs frais. C'est ce bâtiment qui, avant d'être complètement terminé et avant d'avoir été remis à la Suisse, fut détruit. L'ancien bâtiment, qui appartient à la Confédération et que la Légation occupe encore, n'a pas subi le même sort jusqu'à ce jour.

Enfin, quant à la question générale, nous y avons voué la plus grande attention et nous avons mené des pourparlers dans beaucoup de pays afin d'obtenir pour nos compatriotes les mêmes indemnités que reçoit la population indigène. Les résultats ont été très différents.

En Angleterre, la chose était la plus facile. Une assurance immobilière existe, très coûteuse d'ailleurs, englobant les étrangers. Hors cette assurance, la situation est complexe du fait qu'en Angleterre, le système diffère suivant qu'il s'agit de dommages immobiliers, de dommages mobiliers et de dommages personnels. Les dispositions dans ce domaine varient aussi de la métropole aux dominions et aux colonies.

En principe, nous nous efforçons d'obtenir un traitement basé sur la réciprocité. Ce but est évidemment difficile à atteindre puisque nous n'avons nous-mêmes que peu à offrir. Dans ce domaine, nous n'avons, en effet, pas de dispositions juridiques prévoyant le versement d'indemnités à la population en cas de guerre.

L'Allemagne a reconnu assez rapidement le droit de nos compatriotes aux mêmes dommages-intérêts que ceux dont bénéficient les

indigènes. Les Suisses habitant hors d'Allemagne ne jouissent jusqu'à présent pas de cette situation pour les dommages subis dans ce pays.

En France, nous n'avons, jusqu'ici, rien obtenu du tout.

Dans la plupart des Etats, on ne peut d'ailleurs pas payer d'indemnités, les dommages ayant pris une ampleur trop grande.

Le Gouvernement suisse n'est, il va sans dire, pas à même, de son côté, d'indemniser les Suisses ayant subi des dommages de guerre à l'étranger, puisque les Suisses habitant notre pays ne peuvent, en cas de guerre, d'après la législation actuellement en vigueur, s'appuyer sur aucune disposition légale pour prétendre à de telles indemnités. Mais nous apportons toute l'aide possible aux Suisses à l'étranger. Il est exclu toutefois de les indemniser au sens strict du mot. D'après les estimations faites, cela nous coûterait des sommes énormes.

2. Les Alliés exercent-ils sur la Suisse des pressions destinées à lui faire modifier sa politique de neutralité ?

On a déjà répondu à cette question.

Questions Renold.

1. Dans leur numéro 212 des 20/21 mai 1944, les "Basler Nachrichten" publient sous le titre: "Forte pression américaine sur les neutres" la note suivante: "Il (Taft) déclara qu'une action économique de l'USA était aussi dirigée contre la Suisse. Je saurais gré à M. le chef du département de vouloir bien renseigner la commission à ce sujet.

On a déjà répondu à cette question.

2. L'USA a remis un chèque d'un million de dollars comme premier acompte aux dommages causés par le bombardement de Schaffhouse. On sait que la réalisation de ce chèque se heurte à des difficultés. Je serais reconnaissant à M. le chef du Département s'il pouvait exposer à la commission la façon dont on envisage les futurs versements de l'indemnité par l'USA. Des livraisons de matériel peuvent-elles, le cas échéant, entrer en ligne de compte ?

Après le bombardement de Schaffhouse, la réaction de l'opinion publique en Amérique et en Angleterre a été plus que vive. Le Ministre américain était, personnellement, extrêmement navré. On voulut faire un geste. C'est pourquoi on nous a donné un effet de change libellé au montant d'un million de dollars. Cet effet n'étant pas réalisable sans autre, nous avons évité d'employer dans le communiqué - fait à la demande des Américains - le terme de "chèque". Nous nous sommes servis de l'expression "effet de change".

La réalisation de cette remise américaine se heurte à des difficultés. Comment pourrions-nous toucher la somme en question ? Nous avons rendu le papier aux Américains (sans, bien entendu, formuler un nouveau communiqué). Nous recevrons la contrevaletur en or libre. Pourtant cela ne nous sert que bien peu aujourd'hui, puisque le transport revient trop cher. Nous perdrons 10 à 12% de la valeur. Dans ces conditions, nous ferons l'avance et les Américains rembourseront.

Les Américains ont promis des oeuvres d'art pour remplacer celles qui ont été détruites à Schaffhouse. Mais cela est encore évidemment lointain, puisque le transport est impossible pour le moment.

Il ne faut d'ailleurs pas se berser de l'illusion que, les Américains nous donneront un seul navicert de plus en raison du bombardement de Schaffhouse. Pour eux, les affaires sont les affaires.

De notre côté, le plus grand intérêt était de savoir comment ce malheur avait pu se produire. A ce point de vue, nous avons

posé des questions avec beaucoup d'insistance. Les aviateurs américains reçoivent en général l'ordre de bombarder un objectif déterminé et à défaut - s'ils ne peuvent le faire pour une raison ou pour une autre - de bombarder un but qui leur paraît intéressant. C'est le chef de l'escadrille qui donne l'ordre de lâcher les bombes. Dans l'escadrille responsable du bombardement de Schaffhouse, les dispositions étaient devenues difficiles à prendre, du fait que le chef avait été abattu et que les appareils de repérage du remplaçant fonctionnaient mal. C'est dans ces conditions que l'ordre erroné fut donné de lâcher les bombes. Depuis, les Américains ont pris certaines mesures pour que de telles méprises ne se répètent pas. Les renseignements reçus à ce sujet sont secrets et ne peuvent dès lors être communiqués.

M. Pilet-Golaz observe que le plus important est de dire aux aviateurs américains qu'il existe une Suisse, ce dont beaucoup d'entre eux ne se rendent peut-être pas bien compte. L'ignorance de ces gens dépasse toute imagination. Mais on peut parler avec eux. Le bombardement de Schaffhouse donnera certainement aux autorités compétentes l'occasion de dissiper ces lacunes dans les notions géographiques de leurs aviateurs.

Pour terminer, M. Pilet-Golaz rend hommage à la manière compréhensive dont Monsieur le Conseiller national Reinhard, présent pour la dernière fois à la commission, a soulevé la question de nos rapports avec la Russie au Conseil national.

Das Wort wird dann Herrn Nationalrat Reinhard erteilt. Er erklärt, es liege ihm daran, vor seinem Ausscheiden aus der Kommission zwei Feststellungen zu machen:

1. Nationalrat Reinhard möchte seine Anerkennung dafür aussprechen, dass Herr Minister Ruegger wieder einen seinen Fähigkeiten entsprechenden Posten erhalten hat und dass damit die Beeinträchtigung, die für ihn und seine Karriere die seinerzeitige Haltung Italiens bedeuten musste, wieder gutgemacht ist.

2. Was die Frage der Beziehungen zu Russland betrifft, erklärt sich Herr Reinhard mit Herrn Bundesrat Pilet-Golaz in einem Punkt einverstanden:

dass man nämlich nicht auf die Unzahl von Kronprinzen für den künftigen Gesandtenposten in Moskau abstellen darf. (Nicole habe übrigens von ihm das Manuskript seiner Rede im Nationalrat vorgelegt verlangt, um sie auf Wunsch Molotows diesem auf telegraphischem Wege bekanntzugeben. Weshalb Molotow diesen Wunsch geäußert hat, habe Nicole aber nicht gesagt.)

Dagegen erklärt sich Herr Reinhard hinsichtlich des Ganges der Verhandlungen nicht ganz beruhigt. Das, was der Vorsteher des Politischen Departements Positives gesagt habe, war negativ, und das Negative positiv. Könnte er der Kommission ausser seinen Hinweisen auf Kontakte nicht etwas Konkretes sagen? Herr Reinhard wäre glücklich, wenn die Kontakte in direkte Fühlungnahme übergehen würden. Man sollte nicht zu zurückhaltend sein. Gewisse Risiken sind dabei sicher nicht zu vermeiden. Es wird offenbar nicht möglich sein, mit den Russen zu verhandeln, ohne dass es die Deutschen merken. Aber es ist unerlässlich, dass die Frage aus dem Versuchsstadium nun in das Stadium der direkten Fühlungnahme übergeführt wird. Das soll eine letzte Warnung des Herrn Reinhard sein, der der Auffassung ist, dass das Terrain unbedingt vor dem Beginn der Nachkriegsverhandlungen bereinigt sein sollte. Reinhard ist ernstlich besorgt. Wenn wir heute nicht das Aeusserste tun, könnten wir das ernstlich zu bereuen haben. Das soll nicht eine Drohung sein, sondern eine Warnung,

begründet in der Sorge um die Zukunft des Landes. Europa wird nach dem Krieg mehr verwundet sein als nach dem dreissigjährigen Krieg. Gedanken des Entsetzens packen einem, wenn man sich vorstellt was nach der Invasion kommen wird. Einen Vorgeschmack davon gibt einem schon der Ablauf der Ereignisse in Italien. Was wird von Europa übrig bleiben? Es wird ohnmächtig sein, ausser Grossbritannien und Russland (wobei übrigens die Macht Englands auch einigermassen in Frage gestellt ist). Zwei Mächtezentren wird es also geben. Unser Verhältnis mit Moskau muss bereinigt werden.

Was die japanische Frage betrifft, bemerkt Herr Reinhard, dass er es ausserordentlich bedauern würde, wenn die Schwierigkeiten die Schweiz veranlassen würden, ihr Amt als Schutzmacht niederzulegen.

Herr Nationalrat Schmid-Solothurn stellt drei Fragen:

1. Er möchte wissen, ob der Transit plombierter Eisenbahnwagen durch die Schweiz uns nicht vielleicht schwere Schwierigkeiten bereiten könnte. Schon in der Bundesbahnkommission habe er diese Frage zur Sprache gebracht. Man habe ihm aber dort entgegengehalten, dass es sich eher um eine Angelegenheit der Zollbehörden handle.

2. Wirft Herr Schmid die Frage auf, ob die Lieferung von Kriegsmaterial nach Deutschland wirklich unbedingt weitergehen muss, ob uns nicht aus diesen Lieferungen Schwierigkeiten erwachsen könnten und ob nicht Einschränkungen anzuordnen wären.

3. Erkundigt sich Herr Schmid - mehr zur Befriedigung seiner Neugierde - nach der Lage von Campione.

Herr Nationalrat Häberlin weist darauf hin, dass in der letzten Sitzung der Kommission die Frage des Gesandtenwechsels in London streng vertraulich erörtert und den Kommissionsmitgliedern nahegelegt wurde, darüber Stillschweigen zu bewahren. Es war deshalb eine recht unangenehme Ueberraschung, dass das "Volksrecht" schon am 6. Mai, bevor eine behördliche Mitteilung vorlag, über die Sache eine Zeitungsnotiz brachte.

Es sei nicht erfreulich, dass solche Dinge nicht auf ordentlichem Wege in die Oeffentlichkeit gelangten. Etwas Aehnliches habe man ja auch im Fall Volpi erlebt.

Im weitern knüpft Herr Häberlin an die Feststellung des Vorstehers des Politischen Departements an, derzufolge die Stimmung für die Schweiz in den kriegführenden Ländern nichts weniger als günstig sei. Er zitierte zwei Zeitungsartikel, die der Schweiz eine gewisse Mitschuld an dieser Sachlage beimessen, so einen Artikel von Karl Hediger in der NZZ, der Pressekonferenzen für ausländische Presseleuten anregt. In diesem Punkt gebe nun allerdings, wie Herr Häberlin bemerkt, der Jahresbericht des Politischen Departements gewisse Aufschlüsse, da dort darauf hingewiesen werde, dass die diskrete Aufmerksamkeit, die dem Verhältnis zu den Vertretern der ausländischen Presse gewidmet worden sei, gewisse Ergebnisse gezeigt habe. Könnte in dieser Hinsicht nicht noch etwas mehr geschehen? Ferner führt Herr Häberlin ein Londoner Telegramm der Basler Nachrichten an, demzufolge schweizerischerseits nicht genug getan werde, um falsche Meinungen in der englischen Presse über die Schweiz richtigzustellen, während z.B. die Russen sich so eingerichtet haben, dass Richtigstellungen, soweit ihre Belange berührt sind, jeweils sofort erscheinen. Wird hier das Nötige getan?

M. Borella remercie M. Pilet-Golaz de la réponse qu'il a donnée à ses questions.

En outre, il voudrait exprimer sa reconnaissance pour l'effort que développe le Consul général Brenni. Ceux qui peuvent suivre de près son activité savent avec quel zèle il s'occupe de nos compatriotes de son district consulaire.

M. Pilet-Golaz prend alors la parole pour répondre aux questions posées ad hoc.

Questions Schmid.

Si des conventions nous obligeaient à laisser passer des wagons de chemins de fer plombés par nos lignes internationales, nous ne pourrions évidemment plus nous considérer comme liés par ces dispositions. Nous devons donc aussi contrôler les wagons de chemin de fer plombés. Nous le faisons évidemment, mais rien d'irrégulier n'a, jusqu'à ce jour, été découvert. Il est douteux d'ailleurs qu'on se serve de wagons plombés. Ceux-ci éveilleraient automatiquement l'attention, si l'on voulait opérer des transports illicites par nos lignes de chemin de fer. On se servirait probablement plutôt de wagons de charbon, etc. Mais là aussi, rien n'a été découvert jusqu'à ce jour. Nous avons d'ailleurs, à différentes reprises, eu l'occasion de le contrôler, lorsque des wagons trop usés et mal entretenus ont déraillé. Dans tous ces wagons, on n'a rien trouvé d'autre que du charbon.

M. Pilet-Golaz a l'impression d'ailleurs que les Allemands continueront à nous traiter correctement, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, et ceci aussi longtemps qu'ils ne veulent pas nous prendre à la gorge.

Le trafic Nord-Sud est pour eux moins intéressant que le trafic Sud-Nord.

En ce qui concerne la livraison de matériel de guerre à l'Allemagne, nous pouvons constater qu'elles ont, depuis 1942, déjà diminué de 60%. L'ampleur de ces livraisons reste une question de mesure. Il nous faut du charbon. En contre-partie, nous devons livrer des produits qui intéressent les Allemands. Ce ne sont malheureusement pas les chapeaux de paille.

Nous devons d'ailleurs tenir compte aussi de la situation de notre industrie. Les fabricants veulent exporter et les ouvriers, travailler.

Des pourparlers économiques seront engagés de nouveau avec l'Allemagne les semaines prochaines. On leur attribue une certaine importance, aussi du côté allemand. Le chef de la délégation allemande sera M. Schnurre, qui a mené les pourparlers à Moscou en 1940. Il est tenace comme les sangsues.

Nous n'avons pas engagé de nouveaux pourparlers avec les Anglais. M. Pilet-Golaz voudrait d'abord revoir ceux de ses collaborateurs envoyés à Londres.

En ce qui concerne Campione, la seule chose à dire est que nous ne voulons pas voir les deux partis, néo-fasciste et badoglien, se mêler trop de ce petit territoire. Campione connaît en outre des difficultés, qui paraissent plus ou moins trouver une solution, en ce qui concerne le ravitaillement, le trafic monétaire et le trafic postal.

S'agissant des déclarations de M. Reinhard, M. Pilet-Golaz dit qu'il avait bien compris sa "Warnung" comme telle et non pas comme "Drohung". Il dit connaître parfaitement les risques venant des

deux côtés. Mais, depuis le mois d'avril, nous sommes sérieusement handicapés par les mesures anglaises. Des contacts directs ont été engagés à Londres. Mais celui qui doit faire rapport ne peut pas rentrer et l'homme de confiance qui doit partir pour Londres est actuellement malade. Ce dernier recevra des instructions très précises au sujet de la question russe.

En ce qui concerne la question de M. Häberlin, M. Pilet-Golaz relève que l'agrément pour M. le Ministre Ruegger est arrivé au moment où les communications avec l'Angleterre ont été interrompues. Le Chef du Département a alors dit au Ministre de Grande-Bretagne à Berne que nous ne pouvons pas avoir, auprès du Gouvernement d'Angleterre, un ministre empêché de se rendre dans ce pays.

Le samedi, M. Norton a fait savoir à M. Pilet-Golaz que le voyage en Angleterre de M. Ruegger était admis. Le Conseil fédéral devait prendre sa décision le mardi suivant. Or le samedi le *Volksrecht* a donné son petit communiqué. Il s'agissait là évidemment d'une indiscretion, qui n'a rien enlevé à l'utilité du silence soigneusement respecté par les membres de la commission, mis au courant lors de la séance précédente. Il faut aussi parler d'indiscretion dans le cas Volpi. Ce cas n'intéresse toutefois pas la politique internationale. Ce ministre n'était ni aimé, ni détesté de personne. Au point de vue de nos relations internationales, rien ne s'opposait à son entrée en Suisse. La Légation royale d'Italie à Berne est même intervenue en sa faveur. Volpi n'est certainement pas un des "Kriegsverbrecher".

Question de la propagande pour la Suisse à l'étranger.-
Ce problème est très délicat. La propagande doit plaire. Mais ce qui plaît dans un Etat déplaît dans un autre. En outre, les gouvernements

goûtent en général assez peu les propagandes étrangères. Nous tâchons néanmoins d'aller de l'avant aussi dans ce domaine.

Des conférences de presse, comme elles ont lieu dans d'autres pays, ne sont pas utiles pour nous. Il se trouve, en effet, parmi les journalistes étrangers des gens trop différents, notamment d'une valeur morale trop différente. De telles conférences devraient être adaptées à ceux des correspondants présents qui valent le moins. C'est comme dans un convoi: le moins rapide détermine l'allure. Nous avons donc préféré chercher des contacts personnels avec les gens les meilleurs. Malheureusement le collaborateur de M. Pilet-Golaz, chargé de ces contacts, se trouve actuellement à Londres.

D'autre part, nous avons un Attaché de presse de profession à Londres. Sa tâche est, il va de soi, beaucoup plus difficile que celle des Russes.

Nous devons donc nous en tenir autant que possible aux journalistes étrangers en Suisse. Leurs articles sur notre pays représentent une valeur beaucoup plus grande que ceux que nous pourrions inspirer directement.

Am Schluss der Sitzung legt der Vorsitzende, Nationalrat Bärtschi, der Kommission den Entwurf für ein Communiqué vor, dem im wesentlichen ohne weiteres zugestimmt wird.

Immerhin regt Herr Nationalrat Schmid unter Hinweis auf die zahlreichen Zeitungsartikel betreffend die politischen Spaltungserrscheinungen (Partei der Arbeit) eine noch schärfere Formulierung der Notwendigkeit zur Einigkeit im Innern an.

Herr Nationalrat Bärtschi wird die definitive Redaktion des Communiqués, über das er sich mit Herrn Schmid noch näher unterhält,

überlassen (Beilagen).

Schluss der Sitzung um 16. 45 Uhr.

14. Juni 1944.

Schnyder.

M i t g e t e i l t .

Die nationalrätliche Kommission für Auswärtige Angelegenheiten tagte am 2. Juni unter dem Vorsitz ihres Präsidenten Dr. E. Bärtschi, Bern, in Kehrsatz. Sie nahm einen umfassenden Bericht des Vorstehers des Eidgenössischen Politischen Departements, Bundesrat Pilet-Golaz, über die Lage der Schweiz im Lichte der gegenwärtigen internationalen Verhältnisse entgegen. Der bestimmende Eindruck seiner Ausführungen war, dass in diesem kritischen Stadium, da der Krieg seinem entscheidenden Höhepunkt zutreibt und die neutralen Staaten ständig wachsenden Schwierigkeiten ausgesetzt sind, für das Schweizervolk, das nun erst in den eigentlichen Engpass der Kriegszeit eintritt, sich die zwingende Notwendigkeit ergibt, mehr als je des ganzen Ernstes der Lage bewusst zu bleiben und alles zu unterlassen, was der Einigkeit im Innern Abbruch tun könnte. In der Diskussion, die dem Chef des Politischen Departements Gelegenheit gab, eine Reihe von gestellten Fragen zu beantworten, fand diese Auffassung einmütige Billigung.

C o m m u n i q u é .

La Commission des affaires étrangères du Conseil national a siégé à Kehrsatz le 2 juin sous la présidence de M. E. Bärtschi, Berne. M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz, chef du Département politique, a brossé un tableau général de la situation de la Suisse, vue à la lumière des circonstances internationales. Cet exposé a fait ressortir clairement que c'est dans cette phase décisive, au moment où la guerre approche de son paroxysme et où les Etats neutres seront exposés à des difficultés toujours plus grandes, que le peuple suisse entre dans la période vraiment critique du temps de guerre et qu'il a, plus que jamais, le devoir d'être conscient de la gravité de la situation et de s'abstenir de tout ce qui pourrait nuire à sa cohésion intérieure. Ces considérations rencontrèrent l'approbation unanime au cours de la discussion qui suivit et donna au chef du Département politique l'occasion de répondre à une série de questions.
